FORMATION
L'ENTRETIEN POST-NATAL PRÉCOCE
UN OUTIL POUR TOUS, UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

DATE	HORAIRES	LIEU
2 jours à définir	9h00 – 12h00 / 13h00 – 17h00	À définir

FORMATRICE :
Lydie BULTEL, sage-femme libérale. DU de psychopathologie périnatale, DU « Le parcours des 1 000 premiers jours, accompagner la famille » et DU d'hypnose médicale.

PUBLIC :
Médecins, sages-femmes.

PRÉ-REQUIS :
Avoir lu les recommandations du CNSF : « EPNP, préconisations pour la pratique clinique » (hal.science/hal-03719354).

DURÉE :
2 jours (14h00)

Recommandé par la Haute Autorité de Santé depuis 2014, repris dans le rapport de la commission des 1 000 premiers jours paru en septembre 2020, l'entretien post-natal précoce (EPNP) a été inscrit dans la loi de financement de la Sécurité sociale en décembre 2021 et est obligatoire depuis juillet 2022. En miroir de l'entretien prénatal précoce (EPP), il est axé sur deux dimensions : le bien-être émotionnel parental et le bien-être du nouveau-né, avec pour objectif, entre autres, la prévention primaire et secondaire des dépressions périnatales.

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :
- Aborder et identifier les ressources, les besoins et les attentes des familles.
- Prévenir et dépister les troubles psychiques du post-partum, en premier lieu la dépression du post-partum.

LE CONTENU DE LA FORMATION

1. Connaître le contexte et les recommandations
- Le contexte et le cadre législatif de l'EPNP, ses objectifs et ses enjeux.
- Les enjeux des 1 000 premiers jours de l'enfant, les principaux concepts de la parentalité psychique et de la théorie de l'attachement.
- Les facteurs de protection et de vulnérabilité somatiques, psycho-affectifs et sociaux.
- Les dépressions postnatales et leurs conséquences.

2. Renforcer ses compétences en technique d'entretien et adapter sa posture
- Positionner le couple comme partenaire de soins : identifier ses ressources, ses compétences, ses potentialités et ses besoins.
- Proposer au couple un parcours de soins cohérent avec ses besoins et ses attentes.
- Rédiger avec le couple une synthèse de l'entretien.
- Co-définir avec le couple les informations pertinentes à transmettre aux professionnels.
- Appliquer les outils de communication : écoute active.
- Co-construire un guide d'aide à l'entretien.

3. S'inscrire dans un réseau de proximité et identifier les relais locaux
- Identifier les professionnels du réseau de proximité et les partenaires potentiels dans l'accompagnement de la famille.
- Savoir quand et comment leur orienter les couples, dans le cadre d'actions coordonnées.

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Prise en compte de la situation de l'apprenant comme base d'acquisition des compétences.
- Partage d'expériences et mutualisation des savoir-faire et des savoir-être.
- Apports théoriques et cas cliniques, en partie apportés par les stagiaires.
- Co-construction d'un guide d'aide à l'entretien.
- Jeux de rôle entre stagiaires et exercices pratiques.

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz et post-test des connaissances.
- Questionnaire de satisfaction.

LES MOYENS MATÉRIELS

- Salle de formation modulable, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un paper-board.

TARIF :
Inter-structures : 590 € / stagiaire.
Formation susceptible d'être prise en charge par votre OPCO et par le FIF-PL pour les sages-femmes libérales.

INSCRIPTIONS :
Date limite : 15 jours avant le début de la formation.
Formation confirmée à partir de 8 inscrits et limitée à 12 personnes.

CONTACT INTER-EGAUX :
Stéphanie GONZALEZ, responsable pédagogique
stephanie@inter-egaux.fr — Tél : 06.21.17.08.99

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités.

SAS INTER-EGAUX au capital social de 2 500 € - RCS DUNKERQUE 894 208 727 - Siège social : 61 digue de Mer à Dunkerque
Enregistré sous le numéro 32 59 10562 59. Cet enregistrement ne vaut pas agrément par l'État
Organisme de formation certifié Qualiopi pour ses actions de formation - Mise à jour : 05/11/2026